

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et acceptées:—

De La Corporation Du Pont Du Lac St-Louis; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant de construire un pont reliant la rive nord à la rive sud de la rivière Saint-Laurent, vis-à-vis de la réserve des Indiens à Caughnawaga, sur le lac St-Louis, dans la province de Québec.

De *The Montreal and Atlantic Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi élargissant son pouvoir d'émettre des obligations.

L'honorable Président présente au Sénat le message suivant de Son Excellence l'Administrateur, sous son seing manuel:—

LYMAN P. DUFF.

Honorables membres du Sénat,

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

Ottawa, le 30 mars 1931.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

A six heures l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et trente du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne.